
La démocratie chrétienne en France

Jean-Marie Mayeur

C'est une histoire singulière que celle de la démocratie d'inspiration chrétienne en France. Le philosophe Etienne Borne, le penseur le plus remarquable de cette famille d'esprit dans la France du XX^e siècle, a pu observer que „dans le pays qui fut celui de ses précurseurs et de ses pionniers, la démocratie chrétienne en dépit d'épisodes éclatants, mais fugitifs sur le long terme a éprouvé les plus de difficultés à s'insérer durablement dans la réalité politique“.¹ Le paradoxe du cas français est bien dans le contraste entre une relative faiblesse politique, hormis les deux décennies d'existence du MRP, et une présence incontestable dans la société civile et la vie intellectuelle.

Le nombre et l'importance des travaux consacrés à l'histoire de la démocratie d'inspiration chrétienne en France depuis ses origines² invitent à se borner à un survol de la période antérieure à 1945, pour consacrer l'essentiel de l'exposé à deux thèmes. Le premier porte sur l'histoire du Mouvement républicain populaire, qui fut, de la Libération à sa disparition officielle, en 1967, la plus importante organisation politique de la démocratie d'inspiration chrétienne en France. Le second conduit à suivre les avatars de la famille centriste, à travers le Centre démocrate, le Centre démocratie et progrès, le Centre des démocrates sociaux, Force démocrate, l'UDF, mais on pourra aussi discerner les traces d'une „diaspora“ démocrate chrétienne, dans le socialisme comme dans le gaullisme.

1. Genèses

Il faut toujours revenir à Lamennais. Venu du traditionalisme, fondateur du journal *l'Avenir* en 1830, il invita les catholiques à accepter les „libertés modernes“ et à entrer en politique sur le terrain constitutionnel. Il est aussi aux origines du catholicisme social et de la recherche d'une démocratie sociale. Après la condamnation de Lamennais par Rome, ses fidèles reprirent ses orientations. Montalembert, à la fin de la monarchie de Juillet, fonda un „parti catholique“, dont l'objectif était d'abord d'obtenir la liberté de l'enseignement secondaire. Sous la Seconde République en 1848, Montalembert appartint au parti de l'ordre, conservateur, en revanche un autre disciple de Lamennais, qui restaura l'ordre dominicain en France, le Père Henri-Dominique Lacordaire fut à la tête du journal *l'Ère nouvelle*, aux côtés d'un théologien l'Abbé Maret, et de l'universitaire Ozanam. Le groupe de *l'Ère nouvelle* incarne une première démocratie chrétienne, qui ne survécut pas à la Seconde république. Sous le Second Empire, et dans les débuts de la Troisième République, les catholiques français se partagent entre les diverses traditions dynastiques, légitimistes, attachés au comte de Chambord, orléanistes, qui se réclament des Orléans et d'une tradition libérale, bonapartistes. Rares sont les catholiques républicains. Il n'est pas question non plus de fonder un parti catholique à l'exemple belge ou allemand. Le projet d'Albert de Mun se heurte en 1885 à l'opposition des partis monarchistes, et aussi à celle du Saint-Siège, qui doute de l'avenir en France d'un parti qui paraîtrait „clérical“.

Pendant toute cette période les idées démocrates chrétiennes sont en veilleuse. Il fallut au début des années 1890 l'Encyclique *Rerum novarum* et le „ralliement“, lorsque Léon XIII demande aux catholiques français d'accepter les institutions républicaines, pour que naisse la seconde démocratie chrétienne, mouvement complexe à la

fois religieux, social, politique, où une partie du jeune clergé, „les Abbés démocrates“, tient un rôle décisif. Ces démocrates chrétiens viennent souvent du catholicisme social intransigeant. Les succès politiques restent symboliques: l'Abbé Lemire élu député du Nord en 1893, l'Abbé Gayraud du Finistère en 1897. Le parti démocrate chrétien fondé à Lyon en 1897 disparaît rapidement. Les années suivantes, sur fond de reprise des passions anticléricales, sont marquées par l'entrée en politique de militants venus de l'Association catholique de la Jeunesse française et d'un autre mouvement d'éducation religieuse et civique le Sillon, dirigé par un leader charismatique Marc Sangnier.³ Après la condamnation du Sillon par Pie X en Août 1910, Sangnier crée la Ligue de la Jeune République, qui veut fonder une „République nouvelle“ en faisant la „trouée“ entre la gauche anticléricale et la droite conservatrice.

Au lendemain de la guerre, un certain nombre de personnalités venues de la démocratie d'inspiration chrétienne sont élues sur les listes de la coalition de droite et de centre du „Bloc national“, mais ce n'est qu'en 1924 que naît le Parti démocrate populaire,⁴ dont le nom, et le programme sont marqués par le Parti populaire de Don Sturzo. Le PDP n'eut qu'un poids politique modeste, avec une quinzaine d'élus d'ordinaire. Il se situa au centre droit de l'échiquier politique. A l'inverse, la Jeune République qui poursuit son action même lorsque Marc Sangnier eût décidé de consacrer son action uniquement au combat pour la paix, se situait au centre gauche. Elle adhéra à la coalition du Front populaire en 1936. Ainsi les catholiques français restèrent fidèles à leur tradition de pluralisme politique, se partageant pour le plus grand nombre entre les diverses formations de droite. La lutte des blocs, droite et gauche, était au cœur de la vie politique, ne permettant guère l'émergence politique de la démocratie d'inspiration chrétienne. En revanche, les années de l'entre deux guerres sont mar-

quées par l'essor des mouvements d'Action catholique, et particulièrement des mouvements de jeunesse, par le rayonnement intellectuel de penseurs personalistes comme Jacques Maritain, le jeune Mounier. Même s'ils furent critiques des incarnations politiques de la démocratie chrétienne, l'un et l'autre exercèrent une influence sur les jeunes générations qui s'affirmèrent dans la Résistance et à la Libération et fondèrent en novembre 1944 le Mouvement républicain populaire le MRP.

2. *Un grand parti démocrate d'inspiration chrétienne:
le MRP (1944–1966)*

Sans insister longuement sur l'histoire du MRP,⁵ on formulera quelques observations sur les grands traits de cette formation et sa signification historique. Pendant la guerre les démocrates d'inspiration chrétienne engagés dans la Résistance souhaitèrent créer une formation politique nouvelle, qui surmonte les divisions antérieures entre le Parti démocrate populaire, situé au centre droit, et la Jeune République, orientée au centre gauche, qui attire à elle les générations nouvelles issues de l'Action catholique, du syndicalisme chrétien, des mouvements de résistance. Certains, dans l'esprit de la Résistance, aspiraient à un travaillisme français, qui surmontant les divisions traditionnelles entre la droite et la gauche, rapprochant chrétiens démocrates et sociaux démocrates, construirait une démocratie sociale. Cette espérance n'eut pas de suite, se heurtant du reste au patriotisme de parti du Parti Socialiste SFIO et à son anticléricalisme, mais elle demeura présente dans une partie de la famille démocrate chrétienne française, et reparut lors de la tentative, avortée, de grande Fédération en 1965, ou à l'automne 1994, lorsque l'hypothèse d'une candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle fut envisagée.

Le MRP voulut être „un grand mouvement non-confessionnel et groupant avec tous les démocrates d'inspiration chrétienne ceux qui peuvent marcher dans leur sillage“.⁶ Il ne parvint que partiellement à réaliser cette intention: un René Pleven, venu de l'Association catholique de la Jeunesse française, et proche avant la guerre des milieux démocrates chrétiens, craignant que la nouvelle formation ne prenne un visage clérical, adhéra à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, petite formation de centre qui se voulait fidèle à l'héritage de la Résistance. Il y retrouva Eugène Claudius-Petit, autre catholique, venu de la Jeune République. Cette dernière organisation poursuivit du reste son existence sans se fondre dans le MRP. Il ne réunit pas pleinement la famille démocrate chrétienne. D'autre part, rares furent parmi les personnalités du MRP les protestants: on peut citer le pasteur La Gravière qui fut conseiller de l'Union française, ou les agnostiques: on doit évoquer ici Léo Hamon,⁷ venu de l'extrême gauche.

On sait bien que les dirigeants, les militants étaient issus dans leur très grande majorité du monde catholique, plus précisément des mouvements d'Action catholique, que l'électorat trouvait ses assises les plus solides parmi les catholiques pratiquants, ce trait se retrouva encore au CDS. Mais on aurait tort d'oublier que dans les consultations électorales de 1945 et 1946 le MRP, qui fut brièvement „le premier parti de France“, trouva un appoint chez des électeurs qui n'étaient ni de tradition catholique, ni de tradition conservatrice.⁸ Ce succès est dû pour une part au fait que cette formation nouvelle se réclame du général de Gaulle au point de se dire le „parti de la fidélité“, et à ce que l'ancien collaborateur militaire de l'„aube“, l'ancien abonné de l'hebdomadaire Sept, ne cache pas la sympathie que lui inspire le parti dont le président est Maurice Schumann l'ancien porte-parole de la France libre. Il aurait dit à Marc Sangnier, président d'honneur du MRP: „vous avez

été le père spirituel de la démocratie chrétienne, j'en ai été le père nourricier". Le MRP lors du referendum sur les institutions de Septembre 1945 se prononce dans le sens demandé par le président du gouvernement provisoire. Certes en janvier 1946, lorsque de Gaulle quittant le pouvoir démissionne, le MRP reste au gouvernement, au sein de la coalition tripartite, pour éviter de laisser les socialistes seuls face au parti communiste. Mais il prend parti contre le projet de constitution due à la majorité socialiste et communiste de l'Assemblée consultative, et que désapprouve de Gaulle. Ce projet est rejeté lors du referendum du 5 mai 1946. Lors de l'élection de la deuxième Assemblée constituante le 2 juin le MRP remporte son plus grand succès électoral, avec 22,6 % des inscrits, soit 28,2 % des suffrages exprimés, 160 députés. Il paraît alors, comme la Démocratie chrétienne italienne à la même date, la force la mieux à même de s'opposer à la menace communiste.

C'est lors de l'adoption le 13 octobre 1946, du deuxième projet de constitution, que le MRP, soucieux d'éviter la politique du pire, se sépare du chef de la France libre, qui condamne le texte. Le parti favorable au oui n'est pas suivi par une partie de ses électeurs et connaît un léger recul aux élections à l'Assemblée législative le 10 novembre. Lorsque le général de Gaulle, en avril 1947, fonde le Rassemblement du peuple français, en vue de la révision des institutions de la IV^e République, le MRP interdit à ses élus à l'Assemblée d'appartenir aussi à l'intergroupe parlementaire gaulliste, et s'inquiète de la démarche du général, suspecté d'être un nouveau général Boulanger. C'est alors que plusieurs personnalités quittent le MRP pour entrer au RPF, qu'il suffise de citer Edmond Michelet, Louis Terrenoire, Marcel Prélot. Aux élections municipales de septembre 1947, le MRP connaît un recul sensible, confirmé aux élections législatives de juin 1951: il obtient 9,8 % des électeurs inscrits, 12,8 % des suffrages exprimés. Une part de

son électorat va vers le mouvement gaulliste ou la droite indépendante. Le parti a désormais la dimension électorale qui sera la sienne jusqu'à sa disparition. Dès le début de la IV^e République, la confrontation avec le gaullisme politique l'affaiblit.

Le MRP tint une place considérable dans l'histoire de la Quatrième République, d'abord dans la majorité tripartite, puis à partir de mai 1947 et du départ des ministres communistes, dans la „Troisième force“, avec les socialistes, une partie des radicaux et de la droite libérale, face au double assaut du RPF et du parti communiste, enfin dans la majorité de centre droit issue des élections de 1951. En revanche le MRP ne figure pas comme tel dans le gouvernement formé par le radical Pierre Mendès-France en juin 1954 (mais trois des siens Robert Buron, Jean-Jacques Juglas, André Monteil en font partie à titre individuel), il est absent des gouvernements de Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury, issus de la majorité de „Front républicain“ due aux élections de 1956. En revanche, quand un reclassement se fait au centre, le MRP entre dans le gouvernement Félix Gaillard du 5 novembre 1957 et, avec Pierre Pflimlin, il détient la présidence du gouvernement, constitué le 13 mai 1958, le jour des événements d'Alger, qui vont entraîner le retour au pouvoir du général de Gaulle.

Le rôle du MRP sous la IV^e République a laissé dans l'historiographie française une légende noire. Elle doit beaucoup aux polémiques d'un sympathisant déçu le romancier François Mauriac. Dans l'hebdomadaire *l'Express* il accable le parti qui, par ses ministres, eut des responsabilités importantes dans la conduite de la politique coloniale et qui s'opposa à la tentative de rénovation de la IV^e République entreprise sous Pierre Mendès-France. L'image du MRP doit aussi à la lecture que des historiens proches de la gauche intellectuelle ont longtemps faite de la période⁹. Il lui est reproché d'avoir été avant tout un parti de gestion,

trahissant les espoirs mis en lui, d'avoir été mu par l'anti-communisme, d'avoir porté une lourde responsabilité dans les guerres coloniales de la IV^e République. La première critique vaut pour tout nouveau parti confronté aux réalités du pouvoir, la seconde peut se renverser, à mesure en effet que s'éloigne le temps des illusions sur le communisme, et que l'anticommunisme longtemps jugé „primaire“ devient un signe de lucidité. Enfin, le MRP n'est pas le seul parti à être associé aux déboires de la politique coloniale de la IV^e République. La SFIO est associée aux débuts de l'affaire d'Indochine, elle a eu une responsabilité majeure dans la politique algérienne, en 1956–1957, quand le MRP n'est pas au pouvoir.

L'importance historique du MRP est désormais mieux reconnue. Il a contribué à faire passer dans la législation les aspirations sociales de la Résistance en faveur d'un Welfare State, il a fait accepter aux catholiques français la République parlementaire, il a joué un rôle majeur dans la politique extérieure, soutenant ses ministres dans la construction de l'Europe¹⁰ et la réconciliation franco-allemande, au point de se dire le parti de l'Europe, alors que dans les débuts du parti, toutes les recherches le montrent, cette préoccupation n'est pas première. L'hostilité sans nuances portée à Pierre Mendès-France, dont le MRP n'était pas éloigné en ce qui concerne la politique économique, sociale et coloniale (on l'avait vu lors de sa première candidature à Matignon) tient largement au rôle attribué au président du conseil dans l'échec de la CED. Le „crime du 30 Août“ 1954 parut inexpiable aux partisans de la Communauté européenne de défense et d'une armée intégrée.

Le MRP, au terme de la crise de mai 1958, accepta le retour au pouvoir du général de Gaulle, comme la majorité de la SFIO. Seuls des isolés comme François de Menthon émirèrent un vote défavorable à l'Assemblée. Pierre Pflimlin fut ministre d'État, Paul Bacon et Robert Buron ministres dans

le dernier gouvernement de la IV^e République, présidé par de Gaulle. Le MRP, comme Pierre Pflimlin l'a rappelé dans ses Mémoires, joua un rôle non négligeable dans la mise au point de la nouvelle constitution, contribuant notamment à y faire entrer les dispositions qui renforçaient l'autorité de l'exécutif face au parlement. Aussi bien les juristes du parti étaient-ils favorables de longue date à ce „parlementarisme rationalisé“ qu'ils n'étaient pas parvenus à introduire dans les institutions de la IV^e République, malgré leurs efforts en faveur d'une révision. Le MRP invita à voter oui lors du référendum constitutionnel de 1958. Les élections législatives, malgré les succès d'une formation nouvelle se réclamant du général de Gaulle, l'UNR (Union pour la Nouvelle République), donnèrent au M.P.P. un score comparable en voix à celui de 1956 (11,1 % des exprimés, 8,3 % des inscrits). Or le MRP, du fait de l'introduction du scrutin uninominal majoritaire n'avait de candidats que dans 259 circonscriptions. Le parti, comme le notèrent les observateurs de l'époque, retirait bien les bénéfices de son absence du pouvoir en 1956–1957, d'un effort de renouveau, de son soutien au général de Gaulle. Cependant, l'introduction du scrutin uninominal majoritaire, succédant à la représentation proportionnelle, lui valut moins d'élus qu'en 1956. Le groupe parlementaire passait de 71 à 57 membres.

Jusqu'au printemps de 1962, le parti resta dans la majorité qui soutenait le général de Gaulle. Il était représenté par quatre personnalités dans le gouvernement Debré constitué au début de 1959 après l'élection du général de Gaulle à la Présidence de la République: Robert Buron, Paul Bacon, Robert Lecourt¹¹ sont ministres, et Joseph Fontanet secrétaire d'État. Malgré des réticences croissantes vis à vis de la politique économique et européenne, le MRP approuva la politique algérienne du chef de l'État, surmontant les remous dus aux positions favorables à l'Algérie française de Georges Bidault, qui prit la tête d'un

Conseil national de la Résistance et s'exila. Un ministre du MRP, Robert Buron, prit part aux entretiens secrets des Rousses, dans le Jura, avec les dirigeants du Front de Libération nationale algérien, qui préparèrent les accords d'Evian. Le MRP apparaissait bien comme l'un des piliers de la majorité gouvernementale. Aussi, lorsque Georges Pompidou fut nommé Premier Ministre, après la démission de Michel Debré, veilla-t-il, conformément aux intentions du général de Gaulle, à faire une place appréciable au MRP dans le gouvernement, en vue de fortifier une majorité UNR-MRP, les Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing, la droite libérale non Algérie française, n'étant qu'un appoint. Robert Buron et Paul Bacon gardaient leur portefeuille, Maurice Schumann, Pierre Pflimlin, Joseph Fontanet désignent ministres. Cette période de près de quatre ans, où, comme de 1944 à 1946, le MRP se trouvait, pour l'essentiel, en harmonie avec la politique du général de Gaulle, devait d'autant plus être évoquée qu'elle est parfois négligée par les historiens.

La rupture intervint quelques semaines plus tard: le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 15 mai 1962 s'en prit aux partisans de l'Europe supranationale, adeptes, disait-il, de l'espéranto et du volapück. Il visait particulièrement le socialiste belge Paul-Henri Spaak et l'échec du plan Fouchet d'Europe confédérale. Les ministres MRP donnèrent leur démission, faisant de l'affaire une question de principe. Pierre Pflimlin a dit la „grande tristesse“¹² qu'il ressentit à cette occasion, tout comme le sentiment d'un malentendu qui aurait pu être aisément surmonté. En fait, le sentiment dominant au sein du MRP était que de Gaulle refusait la construction européenne et qu'il fallait rompre avec un „nationaliste étroit“. Le groupe parlementaire n'avait du reste pas été unanime à approuver la formation du gouvernement Pompidou.

A ce conflit s'en ajouta un autre, né de la volonté du chef

de l'État de faire élire désormais le président de la République au suffrage universel et non plus par un collège de notables comme depuis 1958. Autant que la procédure: le recours à la voie référendaire pour réviser la constitution, le MRP, malgré certaines hésitations en son sein,¹³ contestait l'évolution des institutions, se défiant d'une orientation jugée bonapartiste et de la marche vers une monarchie présidentielle. Les élections législatives qui suivirent le referendum gagné par le général de Gaulle virent l'échec du „cartel des non“, qui de la SFIO à la droite indépendante anti-gaulliste, en passant par le MRP et les radicaux s'opposait à l'UNR et à ses alliés. La victoire des gaullistes donnait pour la première fois à la France une majorité stable de gouvernement, avec un parti dominant l'UNR. Le MRP était sanctionné par ses électeurs: il avait obtenu plus de 2 millions 300.000 voix en 1951 et 1956, 2 millions 400.000 voix au premier tour des élections de 1958, il obtenait un peu plus d'un million 600.000 voix au premier tour des élections de 1962, il était balayé par l'UNR dans ses bastions de l'Est et de l'Ouest. Au terme du second tour, il conservait 36 sièges, à peine de quoi former un groupe parlementaire. Plusieurs de ces élus, favorables à la réforme des institutions, avaient bénéficié du soutien de l'Association pour la V^e République, ainsi Maurice Schumann dans la 10^e circonscription du Nord. Comme en 1946–1947, la rupture avec le général de Gaulle et ses partisans frappait durement le MRP.

La nouvelle équipe dirigeante du parti: Jean Lecanuet succède à André Colin à la présidence en 1963, tandis que Joseph Fontanet devient secrétaire général, estima qu'il fallait tirer les conséquences des structures nouvelles de la vie politique sous la V^e République, commandées désormais par l'élection du président de la République au suffrage universel et un regroupement des forces politiques. D'autre part, face à ce qui apparaît comme l'échec des partis politi-

ques, s'impose l'idée de rénover ceux-ci par l'appel aux „forces vives“ présentes dans „la vie civique, économique, sociale et culturelle“, selon les formules du congrès de La Baule en 1963. Dès le congrès du MRP au Touquet le 9 mai 1964, Jean Lecanuet se prononçait pour l'entrée du MRP dans „une puissance formation politique capable de donner la stabilité à la démocratie“, il lui apporterait „ce supplément d'âme dont la démocratie a besoin pour être autre chose qu'un gouvernement des hommes“. Invitant à „réconcilier sur les mêmes finalités l'humanisme chrétien et l'humanisme agnostique“, il fait allusion à la famille radicale, comme à la droite modérée de tradition laïque. Le MRP, malgré certaines hésitations, ne fut pas favorable en mai 1965 à l'entrée dans une „grande Fédération“, démocrate et socialiste, qui aurait soutenu un socialiste, Gaston Defferre, à l'élection présidentielle. La conjonction des centres, centre droit et centre gauche autour d'une formule „travailleuse“ n'aboutit pas. Elle revenait à rapprocher non seulement deux organisations, mais deux cultures politiques différentes. En fait naquit une „petite“ Fédération, de la gauche démocrate et socialiste, qui soutint à l'élection présidentielle François Mitterrand, avec l'appui, dès le premier tour du parti communiste.

La voie était ouverte à une candidature de Jean Lecanuet, soutenu par le MRP, le Centre national des indépendants, c'est à dire la droite libérale anti-gaulliste et certains radicaux, à l'élection présidentielle de décembre 1965. Il invite à un nouveau style politique, au progrès social, à la construction européenne,¹⁴ il obtient 15,85 % des suffrages exprimés, mettant le général de Gaulle en ballottage. Ce relatif succès parut confirmer la stratégie qui visait à construire une formation nouvelle. Le MRP choisit de disparaître et de se fondre au sein du Centre démocrate, qui se constitua en avril 1966. Le MRP y retrouva ceux des radicaux qui n'acceptaient pas l'union de la gauche, et la droite

indépendante anti-gaulliste. La nouvelle formation se voulait sociale et européenne. En fait, elle comptait en son sein de solides conservateurs venus de la droite libérale attachée à l'Algérie française, qui n'étaient pas des hommes de centre. D'autre part, la nouvelle formation, autant qu'européenne, était atlantique, tournée vers les États-Unis, marquant son hostilité aux initiatives qualifiées de „nationalistes“ du général de Gaulle en faveur d'une politique extérieure française indépendante, qu'il s'agisse de la sortie de l'OTAN ou de la mise au point de la dissuasion nucléaire.

3. L'éclatement de la démocratie d'inspiration chrétienne¹⁵

Avec la naissance du Centre démocrate s'ouvre une nouvelle période de l'histoire de la démocrate d'inspiration chrétienne en France, dominée par la difficile recherche d'un regroupement au centre, et le départ vers d'autres forces politiques d'une partie de ses militants et électeurs. L'entrée du MRP au sein du Centre démocrate conduisit certains militants à le quitter sur sa gauche, en amorçant l'itinéraire qui les mènerait en 1971 à entrer dans le nouveau Parti Socialiste. Tel fut le cas de Robert Buron qui fonda en 1966 un groupe de réflexion intitulé Démocratie 72.¹⁶ D'autres, comme Maurice Schumann, qui avait été favorable à la candidature du général de Gaulle à l'Élysée ou Marie-Madeleine Dienesch, parlementaire des Côtes du Nord, entrèrent dans la mouvance gaulliste, formant une composante au sein de celle-ci, les Démocrates V^e République. Ils rejoignaient ainsi Edmond Michelet, Louis Terrenoire ou Jean Charbonnel, député en 1962, jeune ministre en 1966, qui avaient quitté le MRP lors de la constitution du RPF. Après les élections législatives de 1967, Maurice

Schumann devint ministre d'État, chargé de la Recherche scientifique dans le gouvernement Pompidou.

Aux élections de 1967, les espoirs du Centre démocrate furent déçus. La nouvelle formation ne parvint pas à s'imposer entre les gaullistes et la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, réunissant la gauche non communiste sous l'égide de François Mitterrand, fort des 45 % des suffrages obtenus au 2^e tour de l'élection présidentielle. Au second tour, la FGDS bénéficia des accords de désistement avec le parti communiste. Entre les deux blocs, les électeurs du Centre, au second tour des élections, choisirent en partie l'abstention, facilitant l'élection de candidats de gauche. Le groupe parlementaire Progrès et Démocratie moderne présidé par le radical Jacques Duhamel n'avait qu'une quarantaine d'élus, dont le tiers à peine venait du MRP. En 1968, après les „événements“ de mai et les élections qui les suivirent, les voix des électeurs du Centre démocrate assurèrent face à la gauche le triomphe des gaullistes. Le poids parlementaire du groupe PDM ne s'accrut pas. Le Centre démocrate invita au rejet du projet de referendum soumis par le général de Gaulle au peuple français le 27 avril 1969 portant réforme des régions et du Sénat. La conjoncture politique et l'hostilité au chef de l'État l'emportèrent dans ce choix sur les traditions idéologiques de la démocratie chrétienne, favorable à la décentralisation comme à une Chambre haute représentant les intérêts sociaux.

Après la démission du général de Gaulle, le Centre démocrate se divisa, lors de l'élection du président de la République, entre le soutien au président du Sénat, Alain Poher, ancien ministre MRP, et l'appui à Georges Pompidou. L'annonce par celui-ci d'initiatives européennes et sociales, la conviction que le „fait majoritaire“ imposait le choix entre un „projet social d'inspiration ‚collectiviste‘, dominé par le parti communiste“ et les perspectives d'une „démocratie

cratie moderne et libérale",¹⁷ entraînent le ralliement à Georges Pompidou de personnalités venues de la mouvance radicale comme Jacques Duhamel, de l'UDSR, comme René Pleven, mais aussi de la tradition démocrate chrétienne comme Joseph Fontanet, Bernard Stasi, Jacques Barrot. Joseph Fontanet devint ministre du travail de l'emploi et de la population dans le gouvernement Chaban-Delmas. Une nouvelle formation politique prit naissance le 4 juillet 1969, le Centre Démocratie et Progrès. Les membres du CDP continuaient à faire partie à l'Assemblée du groupe parlementaire Progrès et Démocratie moderne, formé après les élections de 1968 (il comptait 30 membres et 3 apparentés), dont ils étaient la majorité. Pendant 5 ans, jusqu'à 1974, le centre se divise entre un centrisme rallié au gaullisme pompidolien et un centrisme qui reste d'opposition, derrière Jean Lecanuet. Des démocrates d'inspiration chrétienne sont présents des deux côtés.

Aux élections de mars 1973, le groupe parlementaire de l'Union centriste, qui correspond au CDP, atteint de justesse les 30 membres nécessaires.¹⁸ Jean Lecanuet et ses amis du Centre démocrate avaient mis de grands espoirs dans la Fédération des Réformateurs faite des deux courants d'inspiration démocrate chrétienne et radicale, autour du journaliste Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ils espéraient peser de manière déterminante sur l'évolution politique. En fait le groupe parlementaire des Réformateurs démocrates sociaux (où on retrouve les deux composantes radicale et démocrate chrétienne) atteint 34 membres dont 4 apparentés.

Après la disparition de Georges Pompidou, le CDP soutient au premier tour la candidature à l'Élysée de Jacques Chaban-Delmas, tandis que le Centre démocrate est favorable à Valéry Giscard d'Estaing. Au second tour, les uns et les autres sont derrière celui-ci, face à François Mitterrand. Au lendemain de sa victoire, Valéry Giscard d'Estaing

fait entrer dans le gouvernement dirigé par Jacques Chirac, les principales personnalités du centrisme d'opposition. Jean Lecanuet devient Garde des Sceaux. En Juillet 1974, les deux groupes parlementaires de l'Union centriste et des Réformateurs fusionnent en un groupe de 53 membres intitulé RCDS (Réformateurs, centristes et démocrates sociaux).¹⁹ En réalité, ce groupe était trop hétérogène pour avoir la durée. Surtout, la crainte d'une dilution de la tradition démocratique d'inspiration chrétienne dans un grand parti libéral conforme aux vues du nouveau président de la République, et le souci de surmonter les clivages nés des choix opposés de 1969 et 1974 conduisent à la fusion du CDP et du Centre démocrate au Congrès de Rennes du 21 mai 1976, au sein du Centre des Démocrates sociaux, le CDS, présidé par Jean Lecanuet, et dont le secrétaire général est Jacques Barrot.

La nouvelle formation, tout en se voulant ouverte à des apports extérieurs, affirme nettement son identité démocrate chrétienne, à la différence du Centre démocrate. La Charte du Centre démocrate de 1966²⁰ ne fait aucune référence explicite à la tradition démocrate chrétienne, alors que l'Autre solution, livre qui est présenté comme la plate-forme du CDS,²¹ donne la définition de la démocratie par Marc Sangnier, évoque Villermé, Buchez, le PDP, le MRP, et renvoie à la culture politique démocrate chrétienne.²² L'union des centristes de tradition démocrate chrétienne, avec les centristes de tradition libérale et laïque n'avait pas duré plus d'une dizaine d'années.

Ce retour sur l'histoire complexe des vicissitudes du centrisme était indispensable, parce qu'il marque clairement la spécificité de la démocratie d'inspiration chrétienne et sa résistance à tout ce qui mettrait en cause celle-ci. Le CDS soutint le gouvernement de Jacques Chirac, mais marqua plus de faveur pour ceux de Raymond Barre, de l'été 1976 à la victoire socialiste de 1981. Le nou-

veau Premier Ministre n'était-il pas proche de la sensibilité démocrate chrétienne, acquis à un certain réformisme social, favorable à la construction européenne? Au sein de la majorité gouvernementale, le CDS se sentait plus proche des républicains indépendants (la formation de droite libérale de Valéry Giscard d'Estaing) et des autres centristes que du RPR, défiant devant une politique européenne qui mettrait en cause les orientations majeures de la politique extérieure de la V^e République. Sous la présidence Giscard d'Estaing, le CDS accepta l'héritage de la dissuasion nucléaire qui avait soulevé tant de critiques sous de Gaulle. La „giscardisation“ du CDS, devenu parti de gouvernement entraîna l'érosion d'une frange de ses militants et de ses électeurs qui se rapprochèrent du nouveau Parti Socialiste, le PS, dont François Mitterrand avait pris la direction. Cette évolution apparut nettement lors des élections municipales de 1977.

Lors des élections législatives de 1978, la droite libérale: le Parti républicain de Valéry Giscard d'Estaing (il avait pris la suite en mai 1977 de la Fédération nationale des républicains indépendants née en 1966) et les divers centristes allèrent à la bataille sous les couleurs de l'UDF, Union pour la Démocratie française, confédération de partis, dont le CDS, à côté d'adhérents directs. Avec le RPR, cette coalition l'emporta de justesse sur la gauche. A l'Assemblée nationale, les élus des diverses composantes de l'UDF formèrent un seul groupe parlementaire,²³ susceptible de contre balancer l'allié-ennemi: le RPR.

Aux élections présidentielles de 1981, le CDS soutint le candidat de l'UDF Valéry Giscard d'Estaing, le président sortant, qui affrontait à la fois son ancien premier ministre Jacques Chirac et François Mitterrand. Celui-ci l'emporta. Il nomma au ministère des Finances Jacques Delors, qui venait de la mouvance chrétienne démocrate et avait rejoint le Parti Socialiste. Cet itinéraire marque bien qu'au sein

du nouveau Parti Socialiste figuraient des hommes qui, au début de la IV^e République auraient pu être membres du MRP, et qui pour certains l'avaient été. L'évolution vers le centre droit des démocrates d'inspiration chrétienne et l'anticléricisme moins marqué des socialistes expliquent ces choix qui, dans le Nord ou en Bretagne permirent les progrès du Parti Socialiste dans les années 1970. L'élection, après la dissolution, d'une Assemblée dominée par le Parti Socialiste fit entrer le CDS réduit à 19 élus dans l'opposition. En 1982, Jean Lecanuet, d'autre part président de l'UDF, abandonna la présidence du CDS qui revint à Pierre Méhaignerie, ancien ministre, député de Vitré, fils d'un ancien député MRP. Le parti, face à la politique économique socialiste dominée par les nationalisations, insista sur les vertus de l'entreprise et de l'initiative privée. Après la victoire de l'opposition aux législatives de 1986, le CDS, qui comptait une quarantaine d'élus, entra dans le gouvernement Chirac pendant la deuxième cohabitation.

L'enjeu véritable était l'élection présidentielle de 1988. Le CDS soutint la candidature de Raymond Barre, mais celui-ci fut devancé au premier tour par Jacques Chirac, dont triompha François Mitterrand au second tour. Une part de l'électorat centriste démocrate chrétien vota pour ce dernier, qui, à la différence de 1981, offrait désormais un visage rassurant, et dont la politique européenne trouvait un écho chez les centristes. Le nouveau Premier Ministre Michel Rocard, qui tenait un discours à tonalité sociale démocrate, avait des sympathies dans le monde centriste. Après les élections législatives consécutives à la dissolution, il ne disposait que d'une majorité relative. L'appoint centriste lui était indispensable. Mais il ne put, à cause du chef de l'État, faire une „ouverture „qui aurait supposé une négociation avec le CDS. En fait, des „ralliés“ à titre individuel entrèrent dans le gouvernement: Jean-Marie Rausch, maire de Metz, Théo Braun, personnalité influente du centrisme en

Alsace. M. Rocard fit appel aussi à des personnalités de la „société civile“ de la mouvance chrétienne démocrate, tel Roger Fauroux, haut fonctionnaire devenu chef d'entreprise.

Le CDS estima ne pas devoir choisir une opposition systématique, à la différence du reste de l'UDF. Soucieux de marquer son originalité, le parti constitua un groupe propre de l'Union du Centre: il comptait 34 membres et 7 apparentés, dont Raymond Barre, quand l'UDF atteignait 81 membres et 7 apparentés. Lors des élections européennes de 1989, cette affirmation d'identité conduisit à la constitution d'une liste autonome centriste, à côté de la liste d'union du reste de l'opposition conduite par Valéry Giscard d'Estaing, où figurait le RPR. La liste, conduite par Simone Veil, ce qui au passage attestait la nécessité pour le CDS de chercher une personnalité autre que ses leaders, fut une relative déception avec 8,41 % des suffrages exprimés.

La démission de Michel Rocard remplacé par Edith Cresson, puis moins d'un an plus tard par Pierre Berégovoy, marqua le retour à l'affrontement classique gauche-droite. Cependant le CDS fut la seule formation de l'opposition à prendre position sans se diviser en faveur de la ratification des accords de Maastricht en 1992. Les observateurs constatèrent la force du oui dans les régions de l'Ouest ou de l'Est où la démocratie d'inspiration chrétienne avait depuis longtemps ses bastions. Sans son appoint, le traité n'eût pas été ratifié.

Les élections de mars 1993 furent une victoire écrasante pour l'opposition au socialisme, accrue par les effets du mode de scrutin. Le CDS accrut donc sensiblement sa représentation parlementaire, sans pourtant progresser autant que le reste de l'UDF et surtout que le RPR. Il a 59 élus, pour 106 au Parti républicain, une trentaine au centre laïc, 242 au RPR. Les composantes de l'UDF formèrent un

seul groupe parlementaire. S'ouvrait à nouveau un temps de cohabitation entre le président de la République François Mitterrand et la majorité de l'Assemblée. Le CDS y compta sept ministres dans le gouvernement formé par Edouard Balladur, haut fonctionnaire, ancien collaborateur du président Pompidou, venu au RPR, proche, comme Raymond Barre précédemment, de la sensibilité des démocrates d'inspiration chrétienne. Il n'est pas surprenant que ceux-ci l'aient préféré à Jacques Chirac dans l'affrontement du premier tour de l'élection présidentielle de mai 1995. Mais au second tour, ils soutinrent sans hésiter le maire de Paris, d'autant que le candidat socialiste Lionel Jospin se refusait à envisager toute ouverture au centre dans l'hypothèse de son élection. Le gouvernement formé par Alain Juppé fit donc place aux centristes balladuriens. François Bayrou, président du CDS depuis décembre 1994²⁴ conserva, avec des responsabilités accrues, le portefeuille de l'Éducation nationale. Jacques Barrot reçut l'important ministère du Travail, auquel s'ajoutèrent les Affaires sociales. Le remaniement consécutif à la démission du ministre libéral de l'Économie et des Finances, Alain Madelin, vit l'accession à ce ministère clef de Jean Arthuis, un sénateur du CDS, jusque là secrétaire d'État. Ain ai fut renforcée la position du CDS dans le gouvernement, illustrant une nouvelle fois la nécessité d'une coalition gouvernementale „gaullo-centriste“ et le poids du personnel de gouvernement issu de la démocratie chrétienne.

La question qui, une fois de plus, se pose alors au CDS est de savoir s'il parviendra à prendre la place dominante dans l'UDF et à fonder ce grand parti du centre, élargi, auquel songeait déjà Jean Lecanuet dans les années 60, sans pour autant voir s'estomper une spécificité toujours marquée. Par la constitution à Lyon en novembre 1995 du parti dénommé Force démocrate, le président du CDS François Bayrou veut fondre dans un même ensemble l'"humanisme

chrétien et laïc" choisissant „de diluer la tradition démocrate chrétienne du CDS".²⁵ Après les élections de 1997, victoire socialiste qui ramène la cohabitation, une partie des libéraux quitte l'UDF pour former le parti de la Démocratie libérale.

François Bayrou veut alors faire de l'UDF un véritable parti en fusionnant ses composantes, et non plus une confédération. Force démocrate disparaît au sein de l'UDF, qui soutient la candidature de François Bayrou, il se présente au départ, comme le Troisième homme, entre Chirac et Jospin à l'élection présidentielle de 2002. Ses espoirs sont déçus. François Bayrou obtient 6,95 % des suffrages exprimés, 4,89 % des inscrits, le plus mauvais score d'un candidat centriste à l'élection présidentielle. Surtout aux législatives qui suivent l'élection de Jacques Chirac se constitue face à la gauche l'Union pour la majorité présidentielle UMP, qui veut rassembler en une seule formation droite et centre droit. François Bayrou maintient l'existence de l'UDF qui obtient 30 élus, venus pour une part de la droite libérale,²⁶ pour une part de la tradition démocrate chrétienne. Le parti veut affirmer une note critique dans la majorité gouvernementale. Ses militants sont restés largement fidèles au parti,²⁷ mais la majorité des anciens parlementaires de l'UDF, dont des personnalités démocrates chrétiennes considérables, comme Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot,²⁸ Nicole Fontaine ancienne présidente du Parlement européen, rallient l'UMP. Ils sont désireux, à l'exemple espagnol, d'apporter leur appoint à une formation de droite et de centre droit, qui mette fin à l'habituelle division des droites françaises. L'Union pour la majorité présidentielle lors de son congrès constitutif garde son sigle UMP pour s'appeler Union pour un mouvement populaire, l'adjectif évoque sans doute le parti populaire espagnol, mais aussi, observent certains avec humour, le défunt MRP ... L'histoire dira comment cohabiteront autour

de la formation majoritaire qu'est l'UMP, à l'Assemblée comme au Sénat, les héritiers mêmes lointains de la sensibilité gaulliste, les libéraux, les démocrates d'inspiration chrétienne.

Ce survol ne peut que laisser de côté d'autres réalités: le rôle des démocrates d'inspiration chrétienne au sein du Sénat,²⁹ dont ils détiennent la présidence depuis 1969, avec Alain Poher, puis René Monory,³⁰ leur rôle au sein des conseils généraux, des municipalités. Surtout, une analyse à partir des formations politiques qui se réclament de la démocratie d'inspiration chrétienne risque de ne pas faire apparaître deux réalités importantes. La première est la présence, sensible dès la création du RPF en 1947, de personnalités venues de la démocratie chrétienne dans d'autres formations. L'éclatement du MRP, vers le gaullisme politique dans les années 60, vers le socialisme un peu plus tard, fait qu'on a pu trouver des hommes marqués par la démocratie d'inspiration chrétienne dans le Parti Socialiste, même s'ils n'y ont pas toujours été très à l'aise,³¹ et dans le RPR, il suffit de songer à Maurice Schumann, Jean-Paul Delalande, ou Bruno Bourg-Broc, animateurs du Mouvement Chrétiens V^e République.

Une deuxième donnée est la place qu'ont tenue, et parfois tiennent encore, des hommes formés par les idées démocratiques d'inspiration chrétienne dans la „société civile“, l'entreprise, le journalisme, le monde associatif, le syndicalisme, le monde universitaire, la haute administration. René Pucheu a fort bien analysé cette présence des uns et des autres dans les élites de la société française.³² Elle traduit sans conteste cette mutation considérable qu'a représentée l'évolution du monde catholique depuis les années 30, sortant de cette manière d'exil de l'intérieur qu'il avait observé face à la République anticléricale. Mais cette place considérable dans la société civile ne s'est pas accompagnée de la présence durable d'un grand parti poli-

tique d'inspiration chrétienne. Les raisons de ce contraste sont sous-jacentes dans le récit présenté plus haut. On peut faire entrer en ligne de compte une certaine méfiance vis à vis de la politique et des partis, la crainte d'un parti qui passerait pour clérical, la tradition de pluralisme politique des catholiques français.

Les relations avec le gaullisme sont également une des clefs de cette histoire. Il est manifeste qu'en 1947 comme en 1962, une partie appréciable de l'électorat MRP ne suivit pas ses dirigeants et vota pour le mouvement gaulliste. Suffit-il de dire, comme on le lit souvent, que les électeurs étaient à droite, et les militants à gauche? Cette analyse repose sur le postulat que le gaullisme se situe à droite des centristes d'inspiration démocrate chrétienne, qu'il se définit par l'autoritarisme, le conservatisme social et un nationalisme exclusif. Les études sur le gaullisme montrent que les choses sont plus complexes: il existe, depuis le départ, un projet social du gaullisme, auquel du reste l'inspiration démocrate chrétienne n'est pas étrangère. De Gaulle, et ses héritiers, ont refusé une certaine conception de l'Europe, on ne saurait dire qu'ils ont récusé la construction européenne. Il est enfin trop simple de réduire le gaullisme à un néo bonapartisme ou à un néo boulangisme alors qu'il est porteur d'une volonté d'affirmation de l'autorité dans la tradition républicaine.³³ Plutôt que d'estimer que les électeurs avaient voté MRP dans l'équivoque et regagnaient ensuite la droite, il est permis de supposer qu'ils considéraient, comme le firent un certain nombre de personnalités démocrates chrétiennes en 1947 ou en 1965, d'Edmond Michelet à Maurice Schumann, que le gaullisme s'accordait avec leur vision du monde et de la politique marquée par la démocratie chrétienne. D'autres pensèrent que, sans entrer dans le mouvement gaulliste, il était possible d'être l'"aiguillon"³⁴ au sein de la majorité gaulliste et d'infléchir celle-ci dans le sens souhaité. C'est aujourd'hui

l'attitude de Jacques Barrot et de ses amis venus à l'UMP.

Deux autres stratégies ne cessèrent de s'offrir aux démocrates d'inspiration chrétienne: la conjonction des centres, le rapprochement avec le socialisme. La seconde, des tentatives de travaillisme de la Libération à la „Grande Fédération“ et à l'attente vaine d'une candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle, fut le rêve d'une frange avancée de la démocratie d'inspiration chrétienne, faite de militants, intellectuels, ou syndicalistes, en quête d'un socialisme démocratique moderne. La masse des électeurs n'allait guère dans ce sens. Le succès d'une telle orientation supposait des changements profonds au sein du socialisme. Certes, le nouveau Parti Socialiste, né en 1971, a pris ses distances vis à vis de l'antycléricalisme de la vieille SFIO. Il serait gravement inexact pourtant de dire que celui-ci a disparu. Il demeure vivace sur la question scolaire, on le vit lors de la tentative récente d'abrogation, sous le gouvernement Balladur, d'un article mineur de la loi Faloux de 1850. Surtout, les débats sur les problèmes de mœurs, d'éthique, qui ont pris aujourd'hui une dimension politique, montrent que le Parti Socialiste, dans ses orientations dominantes, défend les options d'un libéralisme individualiste bien différent des orientations morales de l'Église catholique. Ne dénonce-t-il pas volontiers un „nouvel ordre moral“?

L'autre voie fut la recherche d'un élargissement du Centre, face à la fois à la gauche, et aux gaullistes. Cette formule répondait à une analyse qui mettait le gaullisme à droite des démocrates d'inspiration chrétienne, et qui situait au centre des libéraux conservateurs ou des radicaux de gestion, également étrangers à la culture démocrate chrétienne, et probablement moins accessibles à la recherche d'une démocratie sociale qu'une partie de la famille gaulliste. L'Europe servit de thème rassembleur à ces tentatives. Elles se heurtaient aux difficultés propres à l'affirmation de tout centre dans la

vie politique française, dominée de longue date par l'affrontement de deux camps, droite et gauche. Plus que le mode de scrutin majoritaire, volontiers tenu pour responsable de la difficile affirmation du centre, cette structure bipolaire de l'esprit public est un élément essentiel d'explication. Au reste, l'existence de ces deux pôles conduit nécessairement les formations qui se veulent au centre à se diviser entre un centre gauche et un centre droit. C'est bien la situation où s'était trouvés les démocrates d'inspiration chrétienne lors des élections de 1936, quand la Jeune République était dans la coalition du Front populaire, et le Parti démocrate populaire dans la coalition adverse.

L'hésitation entre ces stratégies constitue un problème durable des démocrates d'inspiration chrétienne en France. Dans son essai, François Dreyfus suggère que la démocratie d'inspiration chrétienne en France, faute d'avoir choisi de se situer au centre droit, et d'y jouer un rôle majeur, n'a pas tenu la place de la CDU allemande, qui intégra les forces conservatrices. Le rêve du travaillisme, d'une ouverture au centre gauche firent longtemps obstacle à cette option. L'hypothèse mérite d'être discutée, peut-être sous-estime-elle la force de la tradition laïque en France, y compris dans la droite modérée, qui ne réunit pas seulement des conservateurs catholiques, mais aussi des libéraux, héritiers de la tradition républicaine. Dès lors, le rapprochement toujours évoqué ne va pas de soi, inévitablement, le souci d'ouverture, d'élargissement se heurte à la volonté de revenir aux sources, à l'identité d'une „famille spirituelle“.

Celle-ci a connu depuis deux décennies des difficultés croissantes: électorat réduit à des „bastions“ périphériques, fiefs d'héritiers de Jacques Barrot à Bernard Bosson et Pierre Méhaignerie, perte d'influence dans des terres jadis acquises: la Bretagne, l'Alsace, au profit du socialisme et des autres formations de droite, manque de renouvellement des militants, conséquence à la fois de la crise des mouvements

catholiques et de celle des partis, risque de devenir un parti de notables et un simple personnel de gouvernement, appoint d'une majorité parlementaire, absence de débats d'idées. Ces interrogations commencèrent très tôt. En 1948 déjà Pierre-Henri Teitgen disait à la commission exécutive: „les apparences nous donnent l'allure d'un parti radical chrétien“,³⁵ et Paul Bacon regrettait peu après que le travail intellectuel soit trop négligé. C'est dire que la difficulté d'être de la démocratie d'inspiration chrétienne est ancienne. Et pourtant cette famille spirituelle demeure, et correspond à une réalité dans le paysage idéologique³⁶ et politique français. L'aspiration à des références morales en politique, on le voit dans les débats sur la bioéthique, semble rendre quelque actualité, malgré la sécularisation de la société, à la recherche d'une politique qui s'inspire de l'apport des valeurs chrétiennes. Cette famille spirituelle saura-t-elle, au sein des diverses formations politiques où elle est présente, ne pas laisser s'affadir son message

Anmerkungen

¹ Démocratie moderne 15 novembre 1973.

² On se bornera à mentionner quelques ouvrages de référence, dans l'ordre de parution: J. B. DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France, 1822–1870*, Paris 1951; M. VAUSSARD, *Histoire de la démocratie chrétienne, France, Belgique, Italie*, Paris 1956; H. MAIER, *Revolution und Kirche. Zur Frühgeschichte der Christlichen Demokratie*, Freiburg i.Br. (1959) ⁵1988; K. E. LÖNNE, *Politischer Katholizismus im 19. und 20. Jahrhundert*, Frankfurt am Main 1986; J. M. MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne, XIX^e–XX^e siècle*, Paris 1980; F. G. DREYFUS, *Histoire de la Démocratie chrétienne en France. De Chateaubriand à Raymond Barre*, Albin Michel 1988; J. D. DURAND, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles 1995; Emiel LAMBERTS, *Christian Democracy in the European Union (1945–1995)*, Leuven 1997; Laurent DUCERF, *Die Christliche Demokratie in Frankreich seit 1945*.

Eine historiographische Bilanz, in: Historisch-Politische Mitteilungen 2 (1995), S. 313–323; Winfried BECKER, Katholizismus – pluralistische Gesellschaft – Christliche Demokratie. Entwicklungslinien in Deutschland und Frankreich, in: Historisch-Politische Mitteilungen 3 (1996), S. 39–57.

³ Cf. Jeanne CARON, *Le Sillon et la démocratie chrétienne 1894–1910*, Paris 1966.

⁴ Cf. l'ouvrage fondamental de J. C. DELBREIL, *Centrisme et démocratie chrétienne en France. Le PDP 1919–1944*, Paris (Publications de la Sorbonne) 1990.

⁵ On se bornera ici à saluer la publication chez Beauchesne de la thèse inédite de Pierre Letamendia: *Le Mouvement républicain populaire. Histoire d'un grand parti français*, préface de François Bayrou, IX, 381 pp., 1995, et à renvoyer à la revue *France-Forum*, octobre-décembre 1994 consacrée au Cinquantenaire du MRP, ainsi qu'à l'article de J. C. DELBREIL, *MRP*, in: *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, dirigé par J. F. Sirinelli, PUF 1995, pp. 709–713.

⁶ Comme l'écrit le 5 décembre 1944 Marc Sangnier à un de ses amis de la Jeune République Maurice Bourel favorable à un „grand parti travailliste“ que M. Sangnier croit „très difficile à réaliser“ (archives de l'Institut Marc Sangnier).

⁷ Ses mémoires publiés sous le titre *Vivre ses choix*, Editions Robert Laffont 1991, donnent, notamment pp. 263–271 un témoignage attachant sur le parti qu'il quitta lors de la crise de la CED, pour militer sous la V^e République dans le gaullisme de gauche. On relèvera cette remarque: „un anticlérical de tradition aurait sans doute choqué au sein du MRP. L'agnostique amical que j'étais s'y est toujours senti bien“, p. 265.

⁸ Un observateur aussi attentif que Raymon Aron le notait dans le quotidien *Combat* du 5 juin 1946: „Le MRP a élargi son recrutement jusque dans les milieux laïques (...) mordant sur la gauche radicale ou socialiste“.

⁹ On songe ici aux livres de Jacques Julliard: *Vie et mort. La Quatrième République*, Calmann-Lévy, 1968 et Jean-Pierre Rioux, dans la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine*, éditions du Seuil.

¹⁰ Cf. l'ouvrage collectif dirigé par S. BERSTEIN/J. M. MAYEUR/P. MILZA, *Le MRP et l'Europe*, Bruxelles 1993.

¹¹ En conflit avec M. Debré, il démissionne en Août 1961.

¹² Cf. Jean-Louis ENGLISH/Daniel RIOT, *Entretiens avec Pierre Pflimlin. Itinéraires d'un Européen*, Strasbourg 1989, p. 220. Il eut le lendemain un entretien avec le général de Gaulle, qui lui dit: „on finira par reconnaître que c'est moi qui suis le véritable européen“. P. Pflimlin estime que les ministres MRP n'étaient pas visés par les propos du général.

¹³ F. G. DREYFUS y insiste avec raison (cf. note 2), pp. 323–324.

¹⁴ Voir les analyses de F. G. DREYFUS (cf. note 2), pp. 335–337.

¹⁵ Renvoyons pour situer cette histoire dans celle des forces politiques en France à Pierre LÉVÊQUE, *Le courant démocrate chrétien*, in: *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours*, t 3, Paris 1997, pp 249–291.

¹⁶ On lira sur lui l'étude de Marcel LAUNAY, Robert Buron – témoignages de Pierre Pflimlin et Jean Offredo, Paris 1993.

¹⁷ Déclaration exposant les „idées forces“ du Centre Démocratie et Progrès, citée par le Monde, 5 juillet 1969.

¹⁸ Cf. J. CHAPSAL, *La vie politique sous la V^e République*, t 1, Paris 1987, p. 488. Il fallut pour parvenir aux 30 membres des „prêts“ d'autres groupes de la majorité.

¹⁹ J. CHAPSAL (cf. note 18), t 2, p. 44.

²⁰ Reproduite dans le n^o spécial du *Courrier des démocrates* de 1966.

²¹ 1977, 243 pages.

²² De manière insuffisante aux yeux d'un ancien ministre MRP Alfred Coste-Floret. Il fonde en 1977 la Démocratie chrétienne française, qui n'eut guère d'écho.

²³ Il compte 124 membres, dont moins de 40 du CDS cf. P. LÉVÊQUE (cf. note 15), p. 347.

²⁴ Il l'emporte sur le secrétaire général du parti, Bernard Bosson, qui avait succédé dans ces fonctions à Jacques Barrot en octobre 1991.

²⁵ François ERNENWEIN, in: *La Croix*, 24 novembre 1995.

²⁶ Leur poids explique l'échec d'Anne-Marie Idrac, la fille d'André Colin à la présidence du groupe.

²⁷ Ils seraient 42.000 en 2002.

²⁸ Il prend la présidence du groupe parlementaire de l'UMP.

²⁹ Le groupe de l'Union centriste compte 59 membres après le renouvellement de septembre 1995.

³⁰ En 1998, les centristes perdent la présidence du Sénat au profit du RPR Christian Poncelet.

³¹ On peut citer l'actuel maire de Mulhouse Jean-Marie Bockel, qui fut ministre de François Mitterrand.

³² Dans *France-Forum*, 1992.

³³ Renvoyons ici aux travaux d'Odile Rudelle.

³⁴ Selon la formule du Centre Démocratie et Progrès soutenant G. Pompidou.

³⁵ Commission exécutive 14 février 1948, archives nationales, 350 AP 47.

³⁶ Il suffit de penser à l'écho de la revue *France-Forum* fondée en 1957 par Etienne Borne, avec Henri Bourbon, Joseph Fontanet, Jean Lecanuet, Maurice-René Simonnet, qui sut s'ouvrir à des collaborations très diverses. Depuis peu la revue est dirigée par Anne-Marie Idrac, ancienne ministre, fille d'un des fondateurs du MRP André Colin.